

Le 30 mai 2005

UNICE DÉPLORE LE NON FRANÇAIS : UN REcul IMPORTANT

Par référendum, la France a dit « non » à la ratification du Traité constitutionnel pour l'Europe.

Représentant 20 millions d'entreprises, qui emploient plus de 120 millions de salariés en Europe, UNICE est favorable à ce traité parce qu'il est équilibré dans les valeurs et les politiques qu'il propose et parce qu'il crée les fondements d'une gouvernance claire, démocratique et efficace dont l'Union européenne a tant besoin. Le Traité constitutionnel rencontre l'appui non seulement des employeurs, mais également de la Confédération européenne des syndicats.

Le rejet du Traité, par un État membre fondateur, aura de sérieuses répercussions. C'est pourquoi UNICE déplore la décision négative française. Il est crucial que l'Union européenne continue à progresser, à décider et à mettre en œuvre sans retard la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Ce vote négatif souligne également la difficulté et la nécessité de rapprocher l'UE de ses citoyens. UNICE exprime le souhait que le référendum néerlandais du mercredi 1^{er} juin prochain, soit positif.

L'Union européenne fait partie du monde et les entreprises européennes sont confrontées à une vive concurrence. Elles doivent pouvoir saisir les grandes opportunités de leur participation au développement de l'économie mondiale. C'est pourquoi l'Union européenne doit être gouvernée et la situation actuelle ne peut entraver l'intégration européenne, ni créer davantage de difficultés pour les entreprises.

« En tant que Président d'UNICE », déclare Jürgen Strube : « je lance un appel à tous les décideurs européens et nationaux, afin qu'ils trouvent des solutions à cet important revers tout en veillant à la bonne gestion des affaires européennes et à la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Les membres d'UNICE évalueront dans le détail les conséquences de cette situation lors de la réunion de leur Conseil des Présidents, en juin. »

Note à l'éditeur

UNICE est le porte-parole de plus de 20 millions de petites, moyennes et grandes entreprises. Présente sur la scène européenne depuis 1958, UNICE compte aujourd'hui 38 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 32 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.

Pour de plus amples informations, contactez: Maria Fernanda Fau
site web

+32(0)2 237.65.62
www.unice.org